



Règlement intérieur

Tout abonnement ou carte est personnel, non cessible et non remboursable.

L'abandon des cours en cours d'année, quel que soit le motif, ne donne lieu à aucun remboursement sauf maladie longue durée/ déménagement / contraintes professionnelles justifiées.

Toute personne s'inscrivant déclare être apte à suivre les cours proposés, ne pas avoir de contre-indication médicale. Un certificat médical d'aptitude devra être fourni. En cas d'absence de celui-ci ou d'une contre-indication révélée ultérieurement l'association Holyoga se dégage de toute responsabilité.

Studio : Les participants devront se déchausser à l'entrée du studio afin de garder la salle propre. Le matériel de yoga prêté par le studio devra être nettoyé et rangé.

Les cours commencent le 1er septembre 2025 et se terminent le 4 juillet 2026.

Le studio sera ouvert pendant les périodes scolaires et une partie des vacances scolaires.

Il n'y a pas de cours les jours fériés.

Les cours dont la participation annuelle sera inférieure à 5 personnes sont susceptibles d'être annulés après les vacances d'automne. Les participants inscrits pourront soit choisir un autre cours, soit être remboursés de leur abonnement au prorata des cours effectués.

Image : l'association Holyoga est autorisée à prendre et diffuser des photos des élèves dans le cadre de ses activités sauf avis contraire de ceux-ci (à stipuler ci-après). L'image des professeurs leur appartient et ne peut être utilisée par les élèves.

Fait à Meaux le,

Signature précédée de la mention « lu et approuvé » :

Rib Association Holyoga :

IBAN FR76 1870 6000 0097 5360 4174 994

Code BIC (Bank identification code) - code SWIFT AGRIFRPP887



Nom :

Prénom :

Adresse :

Mail :

Téléphone : Date de naissance :

Personne à prévenir en cas d'urgence : Tél.

Niveau de yoga :

Formule choisie

☐ Abonnement annuel

☐ 1 cours par semaine

Cours choisi horaire Professeur

☐ 2 cours par semaine

Cours choisi 1 horaire Professeur

Cours choisi 2 horaire Professeur

☐ Carte de cours

Durée : ☐ 1 h ☐ 1h15

Nombre de cours : ☐ 10 ☐ 25

Professeur(s) :

Adhésion à l'association (facultatif) : ☐ 20,00 euros / ☐ 50,00 euros membre bienfaiteur

Total :

Tarif spécial :

☐ Chèque - Nombre de chèques : Montants :

☐ Virements - Nombre de virement Montants :

☐ Site Internet

Signature :